

**Lancement de la campagne de sensibilisation des professionnels de la filière électrique
sur le rôle des composants dans les solutions de cheminement de câbles :**
« Les composants ne sont pas accessoires »

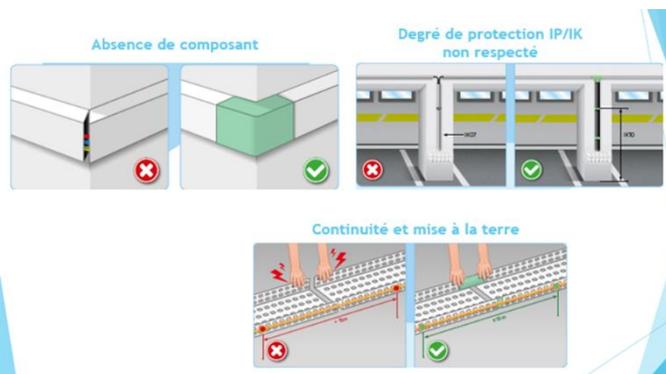
Souvent identifiés comme des éléments accessoires, les composants - *angle, jonction, embout, fixation* – font pourtant partie intégrante des solutions de cheminement de câbles - *moulure, plinthe, goulotte, conduit, chemin de câbles* – pour assurer la performance et la sécurité d’une installation électrique et numérique. Pour rappeler les bonnes pratiques, IGNES et Promotelec lancent une campagne de sensibilisation auprès des professionnels de la filière, et proposent à cette occasion une évolution sémantique : du terme « *accessoire* » (pièce de forme) vers le terme « *composant* ».

Un message clair : « Les composants ne sont pas accessoires »

Luc Sersiron, Président du comité métier « Cheminement de câbles » d’IGNES : « Avec cette campagne de sensibilisation, nous avons décidé de passer du mot « *accessoire* » au mot « *composant* ». Mais ce n’est pas une simple histoire de vocabulaire ; il s’agit bien de marquer un changement et de souligner que « *les composants ne sont pas accessoires* » pour assurer la sécurité et la performance des réseaux. C’est un véritable challenge qui anime l’ensemble des acteurs de la filière, des fabricants aux intégrateurs-électriciens, en passant par les distributeurs ».

Les anomalies les plus récurrentes constatées lors des visites du Consuel

- L’absence de composant sur une goulotte pour assurer la continuité de la protection mécanique ;
- Un degré de protection IK insuffisant au niveau d’un conduit dans un parking, à moins de 0,90m du sol ;
- Une mauvaise continuité à la terre d’un chemin de câble.



Une campagne de sensibilisation destinée aux professionnels de la filière

S’appuyant sur une **vidéo animée**, séquencée en 4 scénettes thématiques (*sécurité, performance, évolution de l’installation, optimisation du rapport temps/budget*) et un **support écrit** (papier/numérique), cette campagne sera relayée sur les écrans TV des points de vente des distributeurs, les sites internet des industriels et des partenaires (ANITEC, CAPEB, CONSUEL, FDME, FEDELEC, FFIE) ainsi que sur les réseaux sociaux tout au long du 4ème trimestre 2020.



Florence Delettre, Directrice Générale du Promotelec : « C’est grâce à des installations de qualité que la filière électrique du bâtiment pourra répondre aux grands enjeux d’aujourd’hui : meilleure connexion à internet/réseaux de communication, sécurité électrique, logement connecté... C’est bien le rôle de Promotelec de contribuer à la diffusion de ces bonnes pratiques ».



Contacts presse :

IGNES : Cécile Replumaz, Responsable des Affaires publiques – 06 79 83 75 58 - creplumaz@ignes.fr

Promotelec : Aude de Lavergne, Responsable Communication : 01 41 97 42 76 -

aude.delavergne@promotelec.com

A propos d'IGNES

IGNES rassemble 60 entreprises de toute taille qui fabriquent des équipements électriques, électroniques et de sécurité pour les bâtiments résidentiels et tertiaires. Ce secteur représente en France 15 000 emplois directs, 80 000 emplois induits et réalise plus de 2 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Affiliée à la FIEEC (Fédération des Industries Électriques Electroniques et de Communication), IGNES a vocation à promouvoir des solutions pour un bâtiment plus sobre, plus sûr, plus accessible et confortable.

A propos de Promotelec : pour plus de confort et de bon sens dans l'habitat

Seul espace dédié aux discussions sur les usages durables, performants et bas carbone de l'électricité, Promotelec est une association d'intérêt général, créée en 1962, qui réunit à la fois les acteurs de l'électricité, du bâtiment, et des associations de consommateurs, et dont le positionnement est axé sur des enjeux de société (sécurité électrique, performance énergétique du bâti, valorisation des matériaux durables et renouvelables, promotion de la domotique et des objets connectés, adaptation des logements au vieillissement de la population et à la dépendance). Promotelec informe et accompagne à la fois les particuliers, les professionnels et les collectivités locales dans la conception et la réalisation de leurs projets d'amélioration de l'habitat, dans le neuf ou l'existant, aussi bien dans le parc public que dans le parc privé. Les membres de Promotelec : ANAH, CAPEB, CINOVA, EDF, ENEDIS, FAMILLES DE FRANCE, FDME, FEDELEC, FFB, FFIE, FFMI, FIEEC, FNAIM, FNCCR, FPI, IGNES, LCA-FFB, GROUPE MULLER, SAINT-GOBAIN, SERCE, SYCABEL, UNA3E-CAPEB, USH. Ses études, conseils et astuces sont à retrouver sur www.promotelec.com.